

## DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS POUR SIÉGER AU SEIN DES COMMISSIONS DU FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)-AIDES SOCIALES

*Vu le règlement intérieur de la commission FSDIE validé en Conseil d'Administration du 8 juin 2021 ;*

*Vu l'appel à candidatures du 2 février 2022 ;*

*Considérant que l'article 3 du règlement intérieur de la commission du FSDIE prévoit que la commission centrale est composée de quatre représentants des élus étudiants à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), un par secteur de formation ;*

*Considérant que l'article 4 du règlement intérieur de la commission du FSDIE prévoit que les commissions « aide aux projets » de campus (Bordeaux, Pessac, Talence) sont composées de quatre représentants des élus étudiants ou leur suppléant par campus, soit deux élus à la CFVU par campus ;*

*Considérant que l'article 18 du règlement intérieur de la commission du FSDIE prévoit que la commission « aide sociale » est composée de trois représentants des élus étudiants des conseils centraux de l'université dont un élu à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;*

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bordeaux, après en avoir délibéré, décide :

### Article 1.

Sont désignés, parmi les représentants des usagers au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, pour siéger à la **commission centrale « aide aux projets »** du FSDIE :

Secteur de formation	Titulaire	Suppléant
Droit, économie, gestion	Léa Masson	Lisa Gazziero
Lettres, sciences humaines et sociales	Eva Percie du Sert Tardif	Valentin Tarassioux-Minot
Sciences et technologies	Elorri Ozaki	Louis-Amand Davaine
Santé	Chaneze Jaouen	Hugo Lallemand

### Article 2.

Sont désignés, parmi les représentants des usagers au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, pour siéger aux **commissions « aide aux projets » de campus** du FSDIE :

Campus	Titulaire	Suppléant
Bordeaux	Hugo Lallemand Anaïs Dufau	Océane Pommelet Clémence Chabrier
Pessac	Léa Masson Lisa Gazziero	Kenza Embarek Antoine Camatchy
Talence	Logan Barre Wissam Baussell	Elorri Ozaki Sophie Moulin

**Article 3.**

Sont désignés, parmi les représentants des usagers au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, pour siéger aux **commissions « aide sociale »** du FSDIE :

Titulaire	Suppléant
Pierre Segui	Léa Masson

**Article 4.**

Les représentants siègent au sein des commissions FSDIE jusqu'à échéance de leur mandat au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bordeaux.

**Article 5.**

La présente délibération sera transmise à la Rectrice, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'Université de Bordeaux.

Adoptée à la majorité des votes exprimés :

34 votes favorables

0 opposition

3 abstentions



Le président du Conseil Académique,

Dean LEWIS